

## Commission du BAPE

### Projet de parc éolien à Saint-Cyprien-de-Napierville

Mémoire déposé par Jean-Louis Tinant

Agriculteur

Conseiller municipal

Saint-Bernard-de-Lacolle

11 juin 2015

Bonjour Messieurs les commissaires,

Je m'appelle Jean-Louis Tinant, agriculteur-exploitant depuis trente ans à Saint-Bernard-de-Lacolle. Je gère avec ma conjointe une entreprise familiale en production laitière. Je suis le père de quatre enfants dont l'avenir me préoccupe. Conseiller municipal de mon village depuis 2009, administrateur du Syndicat de base de l'UPA de Lacolle pendant plus de 10 ans, l'avenir et le développement de ma région me tient particulièrement à cœur. Je suis un homme de la terre, de cette terre du Haut-Richelieu et à cet égard, je m'oppose à l'utilisation des sols ayant un grand potentiel agricole pour produire des kilowatt/heure.

Je me demande pourquoi la CPTAQ ne prend pas ses responsabilités et fasse le travail pour lequel elle existe, soit la protection des terres agricoles, en s'opposant à ce que des activités industrielles prennent le pas sur la vocation agricole. Nos terres sont d'une rare qualité et bénéficient d'un des meilleurs climats au Québec. Ce n'est pas d'hier qu'elles sont convoitées par des promoteurs de tout crin, avides de venir faire chez nous de l'argent, sans aucun respect de l'agriculture et de la population locale. Nous devons être très vigilants à cet égard, et ce même vis-à-vis nos pairs pour l'utilisation de celles-ci.

Les agriculteurs sont, pour la plupart, des propriétaires terriens et partagent le territoire avec beaucoup d'autres citoyens. L'harmonie entre toutes ces personnes est nécessaire pour créer un milieu de vie intéressant, agréable et dynamique!

Messieurs les commissaires bien des gens sont venus et vont venir vous expliquer pourquoi ils ne veulent pas de l'industrie éolienne chez eux. Voici mes raisons et quelques constatations que je fais :

- Dans un premier temps, je doute du bien-fondé de la décision gouvernementale de tant privilégier le recours à l'éolien alors même que la preuve est faite que la production d'énergie éolienne coûte de deux à trois fois plus cher que l'hydroélectricité. Le projet n'est pas rentable pour Hydro-Québec qui finira bien par nous en repasser la facture, comme les dernières hausses tarifaires nous le prouvent. Je me pose une grande question : Sommes-nous dans un développement économique ou dans un cas d'appauvrissement social? À ces conditions, «l'austérité» n'est pas à la veille de se terminer!

- Nous avons l'immense chance au Québec de contrôler, par le biais de notre société d'État Hydro-Québec, la production d'électricité et les bénéfices qu'elle génère. Pourquoi changer les règles du jeu dans le contexte éolien? Hydro-Québec est déjà à mon sens un projet social et communautaire. Hydro-Québec se doit d'aller plus loin et favoriser les entreprises d'ici avec des taux préférentiels et ainsi être le moteur économique du Québec comme l'ont voulu ses bâtisseurs.

- Les propriétaires qui font le choix d'accueillir ces engins sur leurs terres nous disent parfois le faire pour de nobles raisons, entre autre favoriser une énergie verte et propre. Sont-ils prêts en conséquence à payer leur énergie deux fois plus cher, soit au véritable coût de revient de l'énergie éolienne? J'ai des doutes, mais il serait intéressant de leur en faire la proposition ... et de voir leur réaction.

- Il est triste de constater que notre électricité, que l'on peut déjà qualifier de verte, devient moins compétitive face aux sources d'énergies fossiles alors que ces dernières sont plus polluantes et émettent plus de GES.

- Je ne suis pas d'emblée hostile à tout projet éolien. Je le trouve inapproprié dans les terres agricoles privilégiées qui sont les nôtres. Ce sont des zones sensibles, riches en faune de toute sorte, qu'il convient de préserver, d'entretenir, de protéger pour garder encore longtemps leur potentiel alimentaire pour l'homme et les animaux.

Je terminerai sur cette réflexion résumant ma position. On ne peut perdre ne serait-ce qu'un hectare de terres agricoles d'une aussi grande qualité que les nôtres. La seule raison qui pourrait nous faire hésiter à cet égard serait que le projet envisagé bénéficie grandement à la communauté locale et non à quelques individus. C'est loin d'être le cas ici dans le Haut-Richelieu.

Merci de m'avoir entendu.

Jean-Louis Tinant